



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du bureau du conseil d'administration

Séance du 17 juin 2019

Présents : Monsieur Gérard MANFREDI, président de séance,

Membres : Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Jean THAON

Absent(s) excusé(s) : Monsieur Charles-Ange GINESY, Monsieur Philippe PRADAL

RAPPORT N° 19-B25 - RESSOURCES HUMAINES - GESTION DES EFFECTIFS

Le présent rapport concerne la gestion des ressources humaines du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

En application du code général des collectivités territoriales, du code de la santé publique et des textes réglementaires relatifs au statut de la fonction publique territoriale et dans le cadre des adaptations de l'effectif du service départemental d'incendie et de secours nécessaires à son bon fonctionnement, je vous propose d'adopter les mesures suivantes :

- création d'un emploi d'un grade appartenant soit au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, soit au cadre d'emplois des attachés territoriaux pour le renforcement du groupement fonctionnel patrimoine immobilier.
- création d'un emploi d'adjoint technique territorial pour le renforcement du groupement fonctionnel technique.

Les crédits nécessaires sont pris au chapitre du budget de l'exercice correspondant (chapitre 012, article 64).

Après en avoir délibéré, le bureau du conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la création d'un emploi d'un grade appartenant soit au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, soit au cadre d'emplois des attachés territoriaux et d'un emploi d'adjoint technique territorial.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a cursive representation of the name Charles-Ange Ginesy.

Charles-Ange GINESY